



CHARTRE DU NAGEUR SAISON 2026 - 2027

Cette chartre représente un engagement moral de la part de l'adhérent (et de ses parents si l'adhérent est mineur) vis-à-vis de la section Natation Course du PAN. Elle servira de référence et de base à la relation entre le nageur et son entraîneur tout au long de la saison.

La morale du sport se situe dans le respect des règles, le respect des autres et de soi-même. L'adhérent doit être honnête, intègre et loyal. Il doit donner le meilleur de lui-même.

En s'inscrivant à la section Natation Course du PAN, le nageur s'engage à :

- Être présent aux entraînements : respecter les horaires de début et de fin, ainsi que la fréquence des séances prévues dans son groupe.
- Suivre avec sérieux les directives et la pédagogie des entraîneurs pendant les entraînements,
- En compétition, chaque nageur est un représentant du PAN : son attitude et son esprit sportif doivent être exemplaire
- Lors des compétitions départementales, les parents restent responsables de leurs enfants pendant les pauses méridiennes. Le club n'assure pas de surveillance durant ces temps de pause.
- Participer aux compétitions équipé en ARENA sous les couleurs du PAN.
- Les engagements aux compétitions sont sur décision des entraîneurs uniquement.
- Les forfaits non justifiés par un certificat médical aux compétitions seront à la charge du nageur
- Respecter les membres du club, ainsi que le lieu et le matériel mis à disposition,
- Prévenir son entraîneur en cas d'absence, prolongée ou ponctuelle.

Le non-respect de cette chartre entraînera immédiatement un recadrage avec l'entraîneur visant au rappel des engagements (ainsi qu'une information auprès des parents des nageurs mineurs). Si la persistance des faits est constatée, une mesure temporaire ou définitive d'exclusion sera envisagée.

D'une manière générale, l'inscription à la section Natation Course traduit, quel que soit le niveau du nageur, un désir d'investissement et d'implication dans la pratique de ce sport, un désir de progression et de perfectionnement, ainsi qu'une volonté de participer aux compétitions organisées.

Signature de l'adhérent

Signature des parents